



ANTICIPEZ ET SÉCURISEZ
VOS FUTURS PROJETS :
PATRIMOINE VIE PLUS CSF
AVANTAGE PARTENAIRE

*Les frais de versement programmés de 2% sont offerts par PROGRETIS sur la durée du contrat aux adhérents bénéficiant d'un accord de partenariat. Offre valable jusqu'au 31 mars 2018.

Le produit d'assurance vie Patrimoine Vie Plus CSF est un produit de SURAVENIR - Suravenir - SA à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 440 000 000 € - 330 033 127 RCS Brest - Société mixte régie par le code des assurances - Siège social : 232 rue Général Paulet, 29200 Brest, **proposé par PROGRETIS** - SARL au capital de 5 000 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - RCS 509 364 972 Paris - Enregistrée à l'ORIAS sous le n°09 050 053 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance et de réassurance et d'IOBSP ; Enregistrement au fichier des Conseillers en Investissement Financiers sous le N° E001730 ; Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans pouvoir recevoir aucun fonds : Carte N° T12994 délivrée par la Préfecture de Police de Paris. RCP - Police n° 780047 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe Limited - **et distribué par CRÉSERFI, société de financement du CSF** - SA au capital de 56 406 136 € - Siège social : 9, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit sous le n° ORIAS 07 022 577 (www.orias.fr)
Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquitter un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle. Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'plus (tarifs en vigueur consultables sur le www.csf.fr).

Les formules d'assurance sont proposées par CSF Assurances (SARL de courtage d'assurances du CSF, au capital de 450 000 € - Siège social : 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - N° ORIAS 07 008 834 (www.orias.fr)).

Les formules d'épargne, de prévoyance et d'immobilier locatif sont distribuées par PROGRETIS

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale que vous pouvez faire valoir sans frais à tout moment auprès du CSF Service Gestion - 9 rue du Faubourg Poissonnière- 75313 Paris Cedex 9.

**ÉPARGNEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ
POUR PRÉPARER
VOS FUTURS PROJETS.**

PROGRETIS



**FRAIS DE
VERSEMENTS
OFFERTS* !**

CHOISISSEZ LA SOLUTION
PATRIMOINE VIE PLUS CSF
AVANTAGE PARTENAIRE



ÉCONOMIQUE



SOUPLE



SÉCURISÉ



DISPONIBLE



CONTACTEZ UN CONSEILLER

01 53 36 10 40

(coût d'un appel local)



RENDEZ-VOUS SUR **CSF.FR**



**CRÉDIT SOCIAL
DES FONCTIONNAIRES**

GRUPE CSF : SERVICES AUX ADHÉRENTS •
CRÉDITS • ASSURANCES • ÉPARGNE

Crédit Social des Fonctionnaires, association / CRÉSERFI, société de financement du CSF / CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / PROGRETIS, société de conseil en gestion de patrimoine du CSF.



CRÉDIT
SOCIAL DES
FONCTIONNAIRES

www.CSF.FR

DEPAS PVP-AVANTAGE 1017 - Illustrations Dominique Foy / Lun&laure IMPRIM'VERT



UNE
SOLUTION D'ÉPARGNE
QUI SÉCURISE VOS PROJETS
TOUT EN OFFRANT DES
RENDEMENTS ATTRACTIFS
ET OPTIMISÉS.



Grâce au partenariat signé entre votre établissement et le Crédit Social des Fonctionnaires, découvrez les avantages du contrat d'assurance vie *Patrimoine Vie Plus CSF* !

Constituez ainsi un capital en prévision de projets futurs, tels que préparer un achat immobilier, financer les études de vos enfants, ou bien percevoir un complément de revenus au moment de votre retraite.



FRAIS DE
VERSEMENTS
OFFERTS* !



LIBRE & ÉCONOMIQUE
À PARTIR DE 50€/MOIS !

Alimentez votre contrat en douceur, sans changer votre niveau de vie.



SOUPLESSE D'UTILISATION

Vous pouvez faire évoluer le montant de vos versements, selon vos possibilités.



RENDEMENT SÉCURISÉ

Capital et intérêts garantis avec le fonds en euros du contrat⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



DISPONIBILITÉ

Rachat de toute ou partie de votre épargne rapidement, en cas de besoin.

*Dans le cadre de sa vocation sociale, l'association CSF a décidé de proposer, pour les agents d'établissements ayant signé une convention de partenariat, une solution d'épargne facilitée avec un avantage exclusif qui leur est réservé. Pour cela, elle a demandé à PROGRETIS, société de courtage en assurance du Groupe CSF, d'offrir les frais de versement programmés de 2%, sur la durée du contrat !

LE CONTRAT D'ASSURANCE VIE
PATRIMOINE VIE PLUS CSF



QUEL EST L'AVANTAGE DU CONTRAT D'ASSURANCE VIE *PATRIMOINE VIE PLUS CSF* PAR RAPPORT À UN PRODUIT D'ÉPARGNE CLASSIQUE ?

Vous avez tout intérêt à transférer votre épargne vers un contrat d'assurance vie, comme *Patrimoine Vie Plus CSF* ! En effet, il délivre aujourd'hui des rendements nets supérieurs au livret A, qui est actuellement à son plus bas taux depuis août 2015.



LE CONTRAT D'ASSURANCE VIE *PATRIMOINE VIE PLUS CSF* N'EST-IL PAS UN PLACEMENT RISQUÉ ?

Non, les fonds en euros du contrat assurance vie *Patrimoine Vie Plus CSF* privilégient la sécurité. À l'inverse, libre à vous d'optimiser la rentabilité de vos placements sur des supports d'investissement dits en unités de compte qui offrent des perspectives de gain plus importantes, mais font courir un plus grand risque. Mais rien ne vous y oblige.



L'ARGENT EST-IL BLOQUÉ PENDANT HUIT ANS ?

L'argent n'est jamais bloqué sur un contrat d'assurance vie. Vous pouvez en disposer quand vous le souhaitez. La notion des huit ans est seulement liée aux avantages fiscaux dont vous fait bénéficier un contrat d'assurance vie sur les plus values réalisées. De plus, le contrat d'assurance vie *Patrimoine Vie Plus CSF* est ouvert pour une durée indéterminée. Vous pouvez le suspendre à tout moment, et demander un rachat partiel ou total et sans frais quand vous le désirez.



RENDEZ-VOUS SUR CSF.FR